

PARLEMENT  
DE LA  
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1999-2000

---

14 MARS 2000

---

PROJET DE DECRET

PORTANT CONFIRMATION DES PROFILS DE FORMATION  
DE CONDUCTEUR POIDS LOURDS, D'ELECTRICIEN-INSTALLATEUR-MONTEUR,  
D'OUVRIER QUALIFIE EN CONSTRUCTION GROS ŒUVRE,  
DE CONDUCTEUR DE MACHINES DE FABRICATION DE PRODUITS TEXTILES,  
DE TECHNICIEN DE LA PHOTOGRAPHIE, DE BIJOUTIER-JOAILLIER,  
D'AIDE-COMPTABLE, D'AUXILIAIRE FAMILIALE ET SANITAIRE, D'ESTHETICIENNE  
ET DU PROFIL DE FORMATION SPECIFIQUE  
DE TECHNICIEN DE CUISINE DE COLLECTIVITE ET  
DEFINIS CONFORMEMENT A L'ARTICLE 6 DU DECRET DU 27 OCTOBRE 1994  
ORGANISANT LA CONCERTATION POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (1)

---

ERRATUM

AUX AMENDEMENTS DEPOSES EN COMMISSION

---

---

(1) Voir Doc. n° 44 (1999-2000) n°s 1 à 4.

**Aux amendements nos 7 et 16  
déposés par MM. Henry, Dupont, Neven et  
Smits**

A l'article 2 et à l'annexe 2, lire «électricien  
installateur-monteur/électricienne installatrice-  
monteuse».